

TRANSPORTS PUBLICS DU CHOLETAIS

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration

Le 23 octobre 2025 à 10h30 au siège de Transports Publics du Choletais, 24 rue de la Jominière, 49300 CHOLET, s'est réuni le Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque administrateur entrant en séance.

Monsieur D. HERVE, excusé, a donné son pouvoir à Monsieur D. LANDREAU, Messieurs P. BRAULT, J. DEBROIZE, M. VIAULT sont excusés, Monsieur O. VITRE est absent.

Le secrétaire de séance est Monsieur Dominique LANDREAU.

Le Président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

Le compte rendu de la séance du 25 avril 2025 est approuvé.

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE CHOLET AGGLOMERATION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE T.P.C.

Le 25 juin 2025, Monsieur Jean-Paul BREGEON a démissionné de son poste de conseiller municipal de la Ville de Cholet, entraînant sa démission d'office de son poste de Vice-Président de Cholet Agglomération ; et en conséquence, de son siège au conseil d'administration de Transports Publics du Choletais.

Lors de sa séance du 15 septembre 2025, le Conseil de Communauté a désigné Monsieur François DEBREUIL pour représenter Cholet Agglomération au conseil d'administration de Transports Publics du Choletais.

Monsieur François DEBREUIL est Membre du bureau de Cholet Agglomération.

TARIFS DU RESEAU CHOLETBUS

Le Conseil d'Administration prend acte des tarifs du réseau Choletbus conformément à la séance du Conseil de Communauté du 19 mai 2025.

Extrait de la délibération du conseil de communauté :

GRILLE TARIFAIRE A compter du 1^{er} août 2025

	Tarifs 2024/2025		Tarifs 2025/2026	
	QF>600	QF<600	QF>600	QF<600
TICKETS				
Titre unitaire (uniquement en vente sur l'application)	1,50 €		1,55 €	
Carte anonyme (support pour rechargement de voyages)	2,00 €		2,00 €	
Ticket dépannage (uniquement en vente dans les bus)	2,00 €		2,00 €	
Carte 10 voyages	13,00 €		13,40 €	
Carte 10 voyages Réduit Familles nombreuses	9,10 €		9,25 €	
Tick'groupe	2,20 €		2,20 €	
Carnet de 10 tickets TPMR	15,60 €		15,60 €	
Titre journée opérations ponctuelles	3,70 €		3,80 €	
Duplicata de carte	10,00 €		12,00 €	
ABONNEMENTS MENSUELS (USAGE ILLIMITE)				
26/64 ans	47,00 €	23,50 €	48,00 €	24,00 €
11/25 ans	36,50 €	18,25 €	37,00 €	18,50 €
-11 ans	19,50 €	9,75 €	20,00 €	10,00 €
Handicapés				
65 ans et +	30,00 €	15,00 €	30,60 €	15,30 €
ABONNEMENTS ANNUELS (USAGE ILLIMITE) avec possibilité de paiement en plusieurs fois				
26/64 ans	385,00 €	192,50 €	390,00 €	195,00 €
26/64 ans pour salariés d'entreprises engagées dans un PDM (Plan de Mobilité Employeur)	308,00 €	154,00 €	312,00 €	156,00 €
65 ans et + et Handicapés	248,00 €	124,00 €	252,00 €	126,00 €
15/25 ans	199,00 €	99,50 €	202,00 €	101,00 €
11/14 ans	158,00 €	79,00 €	162,00 €	81,00 €
-11 ans	127,00 €	63,50 €	130,00 €	65,00 €
GRATUITE				
Lignes régulières en heures creuses et sur réservation pour les classes des écoles primaires.				
Tickets "découverte" dans le cadre d'opérations particulières notamment à destination des scolaires				
Personnel Choletbus (selon convention collective)				
ABONNEMENTS 2 Roues location longue durée				
mensuel	38,50 €	19,25 €	39,00 €	19,50 €
annuel	385,00 €	192,50 €	390,00 €	195,00 €
ABONNEMENTS combiné Bus + 2 Roues longue durée				
mensuel	55,00 €	27,50 €	55,00 €	27,50 €
annuel	450,00 €	225,00 €	450,00 €	225,00 €
annuel pour salariés d'entreprises engagées dans un PDM	360,00 €	180,00 €	360,00 €	180,00 €
Choletbus 2 Roues VAELS (libre service)				
Occasionnel	0,50€ les 10 ^{1ères} MIN +0,10€/MIN supplémentaire		0,60€ les 10 ^{1ères} MIN +0,10€/MIN supplémentaire	
FORFAIT JOUR	2,00 €	+ 20 ^{1ères} MIN GRATUITES pour chaque trajet + 0,10€/min supplémentaire	2,00 €	+ 20 ^{1ères} MIN GRATUITES pour chaque trajet + 0,10€/min supplémentaire
FORFAIT MOIS	16,00 €		16,00 €	
FORFAIT MOIS si abonné Choletbus	0,00 €		0,00 €	
FORFAIT ANNEE	100,00 €		100,00 €	
FORFAIT ANNEE si abonné Choletbus	0,00 €		0,00 €	
Choletbus Covoit'				
Tarif passager	0,50 €		0,50 €	
	+0,10€/km au-delà de 20 km		+0,10€/km au-delà de 20 km	
Participation Conducleur	2,00 €		2,00 €	
	+0,10€/km au-delà de 20 km		+0,10€/km au-delà de 20 km	

Dans le cadre d'un accord avec la Région concernant les tarifs intégrés avec le réseau Aléop, il est envisagé d'apporter des modifications.

1. ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

A la suite de la démission de Monsieur Jean-Paul BREGEON de son poste de conseiller municipal de la Ville de Cholet et en conséquence, de son siège au conseil d'administration de Transports Publics du Choletais ; il convient de procéder à son remplacement au sein de la commission d'appel d'offres, en tant que membre suppléant.

Il est proposé d'élire Monsieur F. DEBREUIL.

Monsieur F. DEBREUIL est élu au 1^{er} tour du scrutin, en tant que membre suppléant.

Cette délibération prend effet à compter du 23 octobre 2025.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2. BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2025

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		Budget Primitif 2025	Budget supplémentaire	Total
20 Immobilisations incorporelles				
Logiciels				
21 Immobilisations corporelles		509 800	774 214	1 284 014
Bâtiments				0
Installations générales , agencements, aménagements des constructions	36 000	-16 000		20 000
Matériel industriel	20 500			20 500
Installation, agenc, aménag du matériel industriel et matériel de transport.				
Matériel de transport	268 000	822 214		1 090 214
Matériel de bureau				
Matériel informatique	8 300			8 300
Mobilier				0
Autres immobilisations corporelles	177 000	-32 000		145 000
22 Immobilisations reçues en affectation				
23 Immobilisations en cours				0
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		509 800	774 214	1 284 014
10 Dotations, fonds divers et réserves				
13 Subvention d'investissement				
16 Emprunt et dettes assimilées		365 000	0	365 000
Emprunts	365 000			365 000
26 Participations et créances rattachées à des particip.				
27 Autres immobilisations financières				
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		365 000	0	365 000
TOTAL DEPENSES REELLES		874 800	774 214	1 649 014
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		100 200		100 200
Subvention d'investissement	100 200			100 200
041 Opérations patrimoniales				
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		100 200	0	100 200
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		975 000	774 214	1 749 214
D001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 749 214

Aménagement construction : - 16 000 € pour les aménagements non effectués en 2025 : installation d'une borne de charge pour un véhicule électrique, contrôle de l'accès à la gare routière et installation d'une porte automatique à l'espace Mobilité.

Matériel de transport : budget supplémentaire de 822 214 € qui couvre notamment l'acquisition de 2 bus qui seront livrés en fin d'année et le rétrofit de 90 Vélos à Assistance Electrique en Libre-Service (VAELS) suite aux dégradations de juin 2025.

Autres immobilisations corporelles : - 32 000 € compte tenu de certaines dépenses non engagées en 2025, notamment l'open paiement reporté en 2026.

RECETTES		Budget Primitif 2025	Budget supplémentaire	Total
13	Subvention d'investissement	0		0
16	Emprunt et dettes assimilées	0	0	0
1640	Emprunt	0		0
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			0
23	Immobilisations en cours			
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves			
	Dotation			
	Autres réserves			
26	Participations et créances rattachées à des particip.			
27	Autres immobilisations financières			
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES				
TOTAL DES RECETTES REELLES		0	0	0
021	Virement de la section de fonctionnement			0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	975 000	-5 000	970 000
	Amort. Constructions	118 100		118 100
	Amort. Installation générales, agencements, aménagements des constructio	17 500		17 500
	Amort. Matériel industriel	6 540		6 540
	Amort. Installations générales, agencements, aménagements divers	7 250		7 250
	Amort. Matériel de transport	687 130	8 000	695 130
	Amort. Matériel de bureau et informatique	15 430		15 430
	Amort. Mobilier	3 050		3 050
	Amort. Autres immo. corporelles	120 000	-13 000	107 000
041	Opérations patrimoniales			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		975 000	-5 000	970 000
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		975 000	-5 000	970 000
R001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE			779 214
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				1 749 214

Soit une augmentation des dépenses d'investissement de 774 214 €, financées essentiellement par le report de la section d'investissement de 2024 pour 779 214 € en recette.
Ce qui porte le total des dépenses et recettes d'investissement après le Budget Supplémentaire à 1 749 214 €.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	DEPENSES	Budget Primitif 2025	Budget supplémentaire	Total
011	Charges à caractère général	6 438 000	-18 000	6 420 000
	Carburants	780 000	-32 000	748 000
	Lubrifiants	15 000		15 000
	Pneumatiques	42 000	2 000	44 000
	Pièces de rechange	153 000		153 000
	Produits d'entretien	8 000		8 000
	Fournitures atelier	7 000		7 000
	Fournitures entretien et petit équipement	6 000		6 000
	Titres de transport	1 000		1 000
	Eau, énergie	32 000		32 000
	Fournitures bureau	15 000		15 000
	Carburant non stocké VL	6 000		6 000
	Sous Traitance (transport, nettoyage)	4 361 000	63 000	4 424 000
	Locations/crédits bail	70 000		70 000
	Entretien maintenance	528 000	-51 000	477 000
	Assurances	156 000		156 000
	Etudes documentations	2 000		2 000
	Honoraires	13 000		13 000
	Rémunération intermédiaires	13 000		13 000
	Information Publicité	69 000		69 000
	Transports de fonds	5 000		5 000
	Transports déplacements	15 000		15 000
	Réception	10 000		10 000
	Poste Telecom	23 000		23 000
	Services bancaires et assimilés	6 000		6 000
	Concours divers (cotisations)	48 000		48 000
	Contribution Economique Territoriale	12 000		12 000
	Autres Impôts	42 000		42 000
012	Charges de personnel	4 937 000	0	4 937 000
	Personnel extérieur à l'établissement	45 000		45 000
	Impôts et taxe sur rémunération	137 000		137 000
	Salaires et Charges	4 755 000		4 755 000
65	Autres charges	0	0	0
	TOTAL DES DEPENSES DE GESTION COURANTE	11 375 000	-18 000	11 357 000
66	Charges financières	65 000	-3 000	62 000
67	Charges exceptionnelles		18 000	18 000
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations			0
69	Impôts sur les bénéfices			
	TOTAL AUTRES DEPENSES D'EXPLOITATION	65 000	15 000	80 000
023	Virement à la section d'investissement	0		0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	975 000	-5 000	970 000
	Dot aux amortissements des immo incorporelles. et corporelles	975 000	-5 000	970 000
	Dot aux provisions pour risques et charges d'exploitation			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE D'EXPLOITATION	975 000	-5 000	970 000
	TOTAL DEPENSES	12 415 000	-8 000	12 407 000

Réajustement des postes dépenses :

- **Carburant** : 32 000 € en moins lié essentiellement à la baisse du prix du carburant (environ 4% par rapport à 2024).
- **Pneumatiques** : + 2 000 € (pneus détériorés).
- **Sous-Traitance** : + 63 000 € compte tenu de l'actualisation des tarifs péri-urbains, de la mise en place éventuel d'un véhicule supplémentaire lié à des sureffectifs et de l'augmentation du nombre de courses des taxis.
- **Maintenance** : - 51 000 € suite à un décalage dans le temps de certains contrats initialement prévus au BP.

A noter, qu'il n'a pas été fait de réajustement sur les postes **pièces de rechange et réparations sous-traitées** pour la gestion d'éventuelles dépenses imprévues d'ici la fin de l'année.

Charge du personnel : pas de modification.

Soit une baisse des dépenses de gestion courante de 18 000 €.

Autres dépenses d'exploitation : baisse des charges financières de 3 000 € suite à la baisse du taux du livret A (emprunt indexé sur taux livret A) et augmentation des charges exceptionnelles de 18 000 € due à la Valeur Net Comptable de biens mis au rebus notamment des VAELS (vandalisés en juin 2025) et à une plateforme mobile non conforme reprise par le fournisseur. Le réajustement de la dotation aux amortissements est de - 5 000 €.

Au total, la diminution des dépenses de fonctionnement s'élève à 8 000 €.

	RECETTES	Budget Primitif 2025	Budget supplémentaire	Total
013	Atténuations de charges	146 000	0	146 000
	Variation de stocks	36 000		36 000
	Remboursement Tipp	110 000		110 000
70	Prestations de services	2 799 450	-22 000	2 777 450
	Titres	2 144 000	-10 000	2 134 000
	Services spécifiques	390 000	-8 000	382 000
	Gare routière	80 000	13 000	93 000
	Location 2 roues	53 000	-5 000	48 000
	Tpmr	53 000		53 000
	Activités annexes dont publicité	79 450	-12 000	67 450
74	Subventions d'exploitation	9 299 350	0	9 299 350
	Subvention Cholet Agglomération	9 299 350		9 299 350
	Autres subvention	0		0
75	Autres produits	20 000	8 000	28 000
	Autres produits	20 000	8 000	28 000
	TOTAL DES RECETTES DE GESTION COURANTE	12 264 800	-14 000	12 250 800
76	Produits financiers			0
77	Produits exceptionnels		6 000	6 000
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations	50 000		50 000
	TOTAL AUTRES RECETTES D'EXPLOITATION	50 000	6 000	56 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 200	0	100 200
	Quote-part subv. inv. trans.cpte résult.	100 200		100 200
	Reprises sur amortissements des immo incorporelles, et corporelles			
	Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect de fonct.	0	0	0
	Transfert des charges d'exploitation			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	100 200	0	100 200
	TOTAL RECETTES	12 415 000	-8 000	12 407 000

Réajustement des postes recettes compte tenu des recettes enregistrées au 31.10.25 :

- **Titres** : - 10 000 €,
- **Services spécifiques** : - 8 000 €,
- **Gare routière** : + 13 000 €,
- **Location 2 roues** : - 5 000 € (interruption du service VAELS en juin),
- **Activités annexes** (suite arrêt location car CAE) : - 12 000 €.

Soit une diminution de 22 000 € pour les prestations de services.

Autres recettes : augmentations de 8 000 € sur les autres produits qui correspondent à des indemnités perçues et de 6 000 € en produits exceptionnels suite à la cession d'un véhicule de Transports des Personnes à Mobilité Réduite.

Le budget est adopté à l'unanimité.

3. GROUPEMENT D'ACHAT DE GAZ

Depuis le 1^{er} juillet 2007, le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Conformément aux dispositions du Code de l'Énergie, les consommateurs de gaz naturel peuvent librement choisir un fournisseur sur le marché.

Le SIÉML va lancer un nouvel accord-cadre à marchés subséquents pour l'achat et la fourniture de gaz qui débutera le 1^{er} janvier 2028.

Dans un but de mutualisation des besoins et de bonne gestion des deniers publics, Transports Publics du Choletais souhaite adhérer au groupement de commandes permanent pour la passation et l'exécution du marché public d'énergies, dont le SIÉML est coordonnateur.

La convention constitutive du groupement de commandes prévoit le remboursement des frais supportés par le coordonnateur conformément aux modalités financières décrites à l'article 7 à savoir 0,00019 €/kWh.

Il est demandé au Conseil d'Administration :

- D'adhérer au groupement de commandes pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture de gaz naturel ;
- D'autoriser le Directeur Général à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes organisé par le SIÉML pour la passation et l'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture d'énergies, annexée à la présente délibération ;
- D'autoriser le représentant du coordonnateur à signer tous les actes nécessaires à la passation et à l'exécution du marché public de gaz issu du groupement de commandes pour le compte de Transports Publics du Choletais.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

DIVERS

- **Point activité :**

- Les effectifs de la rentrée présentent une stagnation, voire une baisse pour les scolaires. Pour autant, leur répartition génère quelques sureffectifs dans les cars.
- La mise en fonctionnement du système de priorité aux feux de trafic, qui permet de favoriser le passage des bus et de faciliter la circulation, est toujours en cours de déploiement.

La séance a été levée à 12h00

Le Président, Pierre-Marie CAILLEAU.

